

Urgence Sociale, Vivre de notre salaire... ... mais ne pas Survivre!

SALARIE(ES) DE L'AIDE ET DU MAINTIEN A DOMICILE TOUTES ET TOUS DANS LA LUTTE ...!

MOBILISATION!

LE 25 NOVEMBRE!

Nous sommes toutes et tous concernés, salariés (du privé, du public), privés d'emplois, retraités ! Tous Ensemble !

Les salariés luttent tous les jours pour la défense de leur emploi et le maintien de leur association. Alors que nombres d'usagers en situation de perte d'autonomie, sont livrés à eux mêmes, il y a lieu de renforcer les structures en augmentant les effectifs des associations de l'aide et du maintien à domicile.

Il faut reconnaître la compétence des personnels des associations par l'augmentation de leur salaire, la prise en charge dans la totalité des frais professionnels inhérents à leurs métiers.

Le travail à temps partiel imposé ne peut être la règle et le choix d'un travail à temps complet et en CDI doit être la norme.

Il y a urgence à donner les moyens humains aux structures associatives de l'aide et du maintien à domicile pour exercer les missions de service public et répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

L'action sociale menée au quotidien par l'ensemble des salariés du secteur se fait dans une grande précarité. Il est inacceptable de voir des salariés de l'aide à domicile être obligés de pousser les portes des associations caritatives pour pouvoir survivre!

Les métiers sont exercés en majorité par des femmes, sur des temps partiels subis, horaires découpés, weekend et fériés compris. Les salariés se trouvent ainsi plongés dans la précarité, parfois même au même niveau que les usagers qu'ils aident.

« C'est la misère qui gère la misère »

C'est bien dans ce sens que depuis 2010 le Collectif de l'Union Départementale CGT de l'aide à domicile (ADMR, ASSAD, RESEDA, EMPLOIS FAMILIAUX DU VALLESPIR, PIA AGLY, JOSEPH SAUVY, VIVRE ENSEMBLE EN SALANQUE,....) porte des revendications auprès des différents pouvoirs publics (Conseil Général, CAF, Préfecture) pour l'amélioration des conditions de travail.

Malgré de nombreuses interpellations et rencontres aucune réponse concrète quant à cette situation alarmante et l'amélioration des conditions de travail ne nous a été donnée et pour cause!

Pourquoi les fonds de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) ne sont ils pas débloqués en URGENCE ? La CNSA et une Caisse financée par les salariés à travers une journée de travail gratuite : le lundi de Pentecôte, et depuis le 1er avril, par un prélèvement de 0,3% pour les retraités imposables, appelé : contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie, le CASA.

Le bilan des comptes de la CNSA (principal financeur de l'aide à domicile) fait apparaître pour la période 2005-2011, un excédent de 2 milliards 577 millions d'euros, du fait de la sous-consommation des budgets alloués. A quoi sert cet excédent ?

C'est impensable lorsque l'on connaît la situation de l'aide à domicile ainsi que celle des salariés de ce secteur.

Face à la réalité démographique, à sa situation Économique et Sociale ce département constitue un fort potentiel de développement du secteur de l'aide à domicile (personnes âgées, personnes en situation de handicap, familles en situation de difficultés sociales) qui constitue un réel Service Public.

Les choix du Conseil Général des Pyrénées-Orientales sont très clair, celui-ci passera par la mutualisation des moyens qui passent par la refonte de l'aide à domicile pour début 2014 et par seulement 1% d'augmentation alloué pour les budgets des différentes associations de l'aide à domicile du département pour 2013.

Mais que dire de l'attitude des employeurs, pendant que les uns se dégagent de leurs responsabilités, les autres cherchent par tous les moyens à « dégraisser » leur association sous des prétextes fallacieux comme par exemple des problèmes de trésoreries ou des « fautes » commises par les salariés !

La CGT au travers de ces éléments est encore plus convaincue que cela va continuer à aggraver les conditions de travail ! La CGT de l'Aide à Domicile revendique :

- Exiger un contrôle de l'argent public ;
- Créer un véritable service publique de l'aide à domicile ;
- Différencier les tarifs alloués aux associations aide à domicile / auxiliaire de vie sociale ;
- Permettre aux salariés de travailler à temps complet ;
- Requalifier les salariés reconnus inaptes ;
- Prise en charge par l'employeur de formation qualifiante (Auxiliaire de Vie Sociale...);
- Prise en charge de tous les frais réels par les employeurs ;
- Financer les réunions de supervisions pour tous ;
- Interdiction de toute intervention de moins d'une 1 heure afin de favoriser la bientraitance ;

Stop aux belles paroles : La CGT exige que des fonds d'urgences soient attribués pour répondre à l'amélioration de nos conditions de travail, voilà à quoi doivent servir ces Fonds!

Nous exigeons des réponses!

La CGT 66 Appelle Toutes et Tous au Rassemblement le 25 Novembre à 9h30 devant la Préfecture

Vivre mais pas Survivre! La misère à nos portes...!